



**COMITÉ DES RELATIONS DU TRAVAIL
SEP B SECTION LOCALE 578**

**COMPTE-RENDU
RÉUNION DU 15 MAI 2012**

Personnes représentant la commission scolaire

**Philippe Roy, coordonnateur
Marie-France Meunier,
Conseillère en gestion du personnel**

Personnes représentant le syndicat

**Gisèle Dupuis, présidente
Lise Audet, 1^{re} vice-présidente
Marie-Claude Éthier directrice
Jean-François Labonté, 2^e vice-président
Pierrick Choinière-Lapointe,
Conseiller syndical**

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'Ordre du jour

2. Suivi

a) Abolition des postes TTP (présentation de Madame Johanne Pellerin TTP) (retour de la partie patronale)

La partie patronale a fait un résumé de la présentation à la direction des ressources humaines concernant ce dossier.

b) Tâches de magasinier 1 à l'école Pierre-Dupuy (présentation de Monsieur Maurice Duguay) retour de la partie patronale

La partie patronale a fait état des préoccupations des magasiniers concernant leur tâche à la direction du centre professionnel Pierre-Dupuy.

c) Période de dîner TES vs service de garde : entente renonciation à la période de repas (retour de la partie patronale)

Une entente est intervenue entre les parties concernant ce dossier.

d) Mesures transitoires pour les éducatrices classe principales en service de garde (retour de la partie patronale)

Les postes d'éducatrices classe principales seront offerts en séance d'affectation à compter de juin 2013.

e) Atelier passe-partout (retour de la partie patronale)

Pour la partie patronale, ce ne sont pas des absences qui sont prédéterminées pour une période de 5 jours et plus pour les ateliers passe-partout, pas d'obligation de suivre la convention, ces affectations peuvent être attribuées à la pièce (honoraires et contrats). Ces postes ne font pas partie du service de garde.

f) Remplacement PEH-TES à l'école Bel-Essor (retour de la partie patronale)

La personne concernée avait déjà un autre remplacement. Un rappel a été fait à la direction concernant les séquences des remplacements.

g) Affectation comme PEH dans les secteurs à l'école Bel-Essor (retour de la partie patronale)

La personne concernée avait déjà un autre remplacement. Un rappel a été fait à la direction concernant les séquences des remplacements.

h) Piercing (retour de la partie patronale)

Le code de vie des milieux, la partie patronale ne voit pas la nécessité de mettre en place une politique commission scolaire concernant ce sujet.

3. Documents nécessaires à la production du rapport d'impôt pour les personnes qui fournissent leur véhicule

La partie patronale nous informe que ces documents ne sont pas produits en même temps que les T-4 pour les impôts, les gens reçoivent leurs documents dans les délais requis pour produire leur rapport d'impôts.

4. Nouvelles exigences en vertu de la convention collective (logiciels exclusifs au réseau de l'éducation)

Cette disposition de la convention collective entrera en vigueur en 2013. La partie syndicale demande que les exigences, les formations et les tests associés à chacun des postes soient affichés et accessibles à tous.

5. Ressources matérielles – tâches de magasinier au centre de support technique (1500 Curé-Poirier)

Il n'y aura plus de poste de magasinier à ce centre, car aucun matériel ne sera distribué.

6. Tâches d'éducatrice classe principale

- École Armand-Racicot

La partie syndicale questionne la procédure de reclassement d'une personne moins ancienne à titre d'éducatrice classe principale.

- École du Tournesol

Il n'y a pas eu de création de poste d'éducatrice classe principale dans cette école. Il n'y a aucune obligation de demander la subvention même si le service de garde à plus de 200 élèves.

7. Vacances pour les personnes en service de garde

Les parties discutent des problématiques concernant la répartition des vacances en service de garde.

8. Demande de disponibilité dans des milieux de travail

Discussion entre les parties concernant le travail disponible lors de la période estivale. La partie syndicale aimerait que les membres du personnel soient informés avant leur choix de vacances.

9. Rabais pour le personnel de la CSMV

Il n'y pas de liste de rabais existante. Il faut consulter Intranet à l'onglet «Mes ententes corporatives» pour connaître les services offerts.

10. Appréciation de l'examen médical de l'expert de l'employeur

Des vérifications seront faites par la partie patronale concernant ce dossier.

11. Dépôt du plan d'effectifs secteur général

La partie patronale a déposé le plan d'effectifs pour le secteur général.

12. Autres sujets

- Échelons :

Suite à une décision arbitrale, la partie syndicale demande à la partie patronale d'informer le service de la rémunération quant à l'application de l'avancement d'échelon.

- Congés spéciaux

La partie syndicale indique qu'il existe encore des situations où le personnel voit sa banque de maladie réduite lors de la prise de congés spéciaux (5-1.01 g) arrangements locaux avril 2010).

- Mouvement en adaptation scolaire

La partie syndicale souligne qu'une erreur s'est glissée dans la convention collective dans le chapitre de la sécurité d'emploi (7-1.23 A b)).